



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique

Plan d'action
de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
2013-2017

Adopté au Conseil de la faculté
21 mars 2014

MISE EN CONTEXTE

Ce document présente les objectifs et le plan d'action de la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) de l'Université Laval pour 2013 à 2017. Il a été préparé en tenant compte des orientations de développement de la direction de l'Université Laval, le Plan d'action Horizon 2017¹ et a fait l'objet d'une vaste consultation auprès du personnel et des étudiants de la faculté. À des fins pratiques, ce plan, partant d'une vision d'ensemble, se décline en objectifs, en actions concrètes et en indicateurs d'évaluation.

VISION

En 2018, la FFGG se démarque par une offre de programmes de grande qualité, claire, innovante, attrayante et répondant aux besoins de la société en matière de développement durable du territoire, de la forêt et de leurs ressources. Elle se distingue par le taux élevé de satisfaction et la grande fierté de ses étudiants et de ses diplômés, par des expertises et des programmes uniques, une recherche innovante et à haut impact sur la société, une administration transparente et efficiente, une communauté facultaire dynamique et un fort sentiment d'appartenance. Elle offre un environnement exceptionnel de formation et de recherche, ouvert aux nouvelles réalités des étudiants et tout son personnel encourage la réussite et la persévérance, la collaboration, l'engagement dans sa mission, la créativité et l'innovation. La faculté jouit d'une grande renommée nationale et internationale et les étudiants excellents sont de plus en plus nombreux à vouloir étudier et se former en recherche à la FFGG.

VALEURS

Les valeurs qui nous animent et qui ont guidé le développement de ce plan sont les suivantes : excellence, rigueur, équité, intégrité, respect, collégialité, convivialité, engagement, partage, et créativité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Nous comptons, au cours des prochaines années, poursuivre le développement des disciplines de la faculté que sont la foresterie, le génie du bois, la géographie et la géomatique. Nous comptons également continuer à jouer un rôle clé, en collaboration avec d'autres facultés, dans le développement des domaines d'études et de recherche que sont l'environnement et le développement durable du territoire. Nous sommes convaincus que ces domaines interdisciplinaires, complémentaires de nos disciplines traditionnelles, sont cruciaux pour le développement futur de notre faculté et de l'Université Laval. Afin de concrétiser notre vision d'avenir pour la FFGG, nous viserons par ailleurs dans les prochaines années, l'amélioration de la qualité de la formation offerte par des mesures d'appui à la réussite. Nous comptons aussi mettre en place des actions visant un redressement des budgets de recherche se traduisant par une hausse de 3 millions de dollars d'ici 2017. Nous voulons finalement consolider les efforts consentis au cours des dernières années, à l'augmentation des effectifs étudiants, l'agrandissement de la Forêt Montmorency, l'administration efficiente et à la qualité de vie à la faculté. Nous sommes désireux de maintenir le climat de convivialité qui fait que les étudiants et le personnel de la faculté forment une communauté où il fait bon étudier, enseigner et apporter son concours à la mission d'enseignement et de recherche qui est la nôtre.

¹ Le plan Horizon 2017 est disponible à l'adresse suivante : <http://www2.ulaval.ca/notre-universite/horizon-2017.html>

OBJECTIFS

SECTION 1 LES ÉTUDES ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Objectif 1 : Favoriser la réussite des étudiants.

Actions :

- 1.1 **Élaborer un programme d'appui à la réussite pour les étudiants** aux trois cycles incluant des activités d'accueil et d'intégration, des services-conseils (ex. : rédaction en français/anglais), du tutorat en sciences, des visites de suivi en classe, des activités destinées aux étudiants étrangers, l'utilisation optimale du portail des cours, des outils de suivi pour les directions de programme, un guichet unique aidant, etc., le tout en complémentarité avec les services offerts sur le campus et en partenariat avec les associations étudiantes.
- 1.2 **Recruter davantage d'excellents étudiants** en adaptant les méthodes de recrutement par programme et selon les candidats ciblés au Québec ou ailleurs, en mettant en valeur les stages, les expertises, le soutien financier à l'excellence, les grands enjeux de la société et en revalorisant le secteur du bois et de la forêt.
- 1.3 **Mettre en place des mesures d'accommodation efficaces** pour les étudiants en situation de handicap, qui sont en nombre croissant (sensibilisation des enseignants, information claire, locaux adaptés, etc.).
- 1.4 **Procéder en 2016 à l'évaluation du Plan d'encadrement et de soutien à la réussite** de la faculté, mis en place en 2011, de façon à vérifier son efficacité en ce qui a trait à la réduction de la durée des études aux cycles supérieurs et à l'amélioration du taux de diplomation. Le bonifier si nécessaire.
- 1.5 **Poursuivre l'implantation du développement et de l'évaluation des compétences**, tel que requis par les bureaux canadiens d'agrément en génie et en foresterie (BCAPG et BCAF).
- 1.6 **Favoriser le placement en emploi aux trois cycles** (encourager l'entrepreneuriat, le développement du Webfolio, les stages, les visites d'employeurs en faculté, les liens avec le marché du travail, etc.).
- 1.7 **Valoriser la réussite, l'excellence, l'engagement et la persévérance des étudiants** (prix et bourses facultaires, mention sur le web, implication étudiante aux comités internes ou externes, midi-conférences, etc.).

Indicateurs de suivi :

- Taux de rétention par programme, par cycle et par catégorie d'étudiants.
- Taux de diplomation par programme, par cycle et par catégorie d'étudiants.
- Durée des études par programme, par cycle et par catégorie d'étudiants.
- Cote R des étudiants recrutés au premier cycle.
- Nombre de boursiers aux cycles supérieurs.
- Nombre et montant des primes et bourses accordées aux étudiants à la maîtrise et au doctorat.
- Renouvellement de l'agrément des programmes au BCAPG et au BCAF.
- Taux de placement en stage.
- Taux de satisfaction des stagiaires et des employeurs.
- Taux de placement en emploi 6 mois après la fin des études.
- Nombre d'étudiants récompensés lors de la soirée facultaire des bourses.

Objectif 2 : Offrir des programmes de qualité, clairs et attrayants.

Actions :

- 2.1 **Clarifier et optimiser l'offre de programmes et assurer leur complémentarité**, particulièrement en foresterie, à la suite de la création des programmes en environnement et en développement durable.
- 2.2 **Bonifier les maîtrises professionnelles** afin qu'elles répondent mieux aux besoins des étudiants désirant se spécialiser ou accéder à un ordre professionnel ou qu'elles puissent faire l'objet de doubles diplômes.
- 2.3 **Profiter pleinement des processus d'agrément et d'évaluation périodique** des programmes pour bien comprendre les besoins des étudiants et de la société et faire évoluer adéquatement les programmes.

- 2.4 **Réviser les programmes courts (microprogrammes et certificats) et en créer** au besoin afin d'offrir des formations pertinentes et adaptées à la société. Révision ponctuelle et continue.
- 2.5 **Évaluer les concentrations et les majeures** offertes ou potentielles pour mettre en valeur les expertises de la FFGG tout en s'assurant que les étudiants puissent cheminer facilement dans ces spécialisations.
- 2.6 **Optimiser l'offre de cours** : fusionner, éliminer, réviser les titres et les contenus de cours, évaluer la pertinence de certains cours optionnels, etc.
- 2.7 **Augmenter le nombre d'étudiants** particulièrement dans les maîtrises professionnelles et au doctorat par une offre de programmes pertinente et un soutien financier accru (voir aussi la section 2 sur la recherche).

Indicateurs de suivi :

- Effectifs étudiants équivalents au temps plein (EEETP) par programme.
- Nombre de nouveaux programmes courts.
- Nombre d'étudiants choisissant des majeures ou des concentrations.
- Nombre d'étudiants inscrits dans un programme court qui poursuivent dans un grade.
- Nombre de cours par département.
- Taux de visites sur le web et mots clés utilisés pour la recherche des cours et des programmes de la FFGG.

Objectif 3 : Faciliter la formation interdisciplinaire.

Actions :

- 3.1 **Jouer un rôle de facilitateur** pour la formation portant sur les grands enjeux de société liés au territoire (environnement, changements climatiques, développement durable et aménagement du territoire).
- 3.2 **Finaliser l'élaboration du programme de baccalauréat en développement durable du territoire.**
- 3.3 **Bonifier l'offre de cours dans les programmes interdisciplinaires** en partenariat avec d'autres facultés (certificat en développement durable, baccalauréat en environnements naturels et aménagés, maîtrise en biogéosciences, maîtrise en agroforesterie, microprogramme en changements climatiques, etc.).
- 3.4 **Élaborer des mécanismes de partage et d'encouragement à la formation interdisciplinaire** en collaboration avec la direction universitaire et les autres facultés.
- 3.5 **Ajuster certains cours de la FFGG** (contenu, horaire, crédits, fréquence) afin qu'ils puissent être offerts à des programmes d'autres facultés et intégrer des cours d'autres facultés dans les programmes de la FFGG.
- 3.6 **Favoriser le développement et l'amélioration des cours conjoints** entre les départements de la FFGG (ex. : télédétection, SIG, hydrologie, méthodes de recherche, aménagement durable du territoire).

Indicateurs de suivi :

- Création du baccalauréat en développement durable du territoire.
- Nombre d'étudiants dans les programmes interdisciplinaires de la FFGG.
- Nombre d'étudiants en provenance d'autres facultés inscrits aux cours de la FFGG.
- Nombre de programmes de l'Université contenant des cours de la FFGG.
- Bonification financière obtenue à la suite d'initiatives interdépartementales et interfacultaires.
- Participation des professeurs et du personnel de la FFGG à des comités d'exploration, d'élaboration ou d'orientation relativement à des initiatives interfacultaires.

Objectif 4 : Améliorer l'expérience étudiante à la FFGG.

Actions :

- 4.1 **Faciliter la conciliation études-travail-famille** par une offre équilibrée de cours disponibles en classe, à distance ou hybrides et des horaires adaptés.
- 4.2 **Poursuivre le développement de la formation à distance**, particulièrement dans les programmes courts mais aussi pour la maîtrise en agroforesterie, pour laquelle la demande internationale s'accroît. Mieux évaluer la qualité des cours offerts à distance et accompagner les enseignants au besoin.

- 4.3 **Diversifier, bonifier, partager et récompenser les bonnes pratiques en enseignement** afin de favoriser l'intérêt et la participation étudiante tant en classe qu'à distance et offrir un soutien aux enseignants. Assurer notamment le suivi approprié des évaluations de cours.
- 4.4 **Offrir tous les cours sur le portail des cours** et offrir le soutien adéquat et la formation appropriée aux enseignants.
- 4.5 **Offrir des expériences internationales de qualité** dans chaque programme (profil international, doubles diplômes, cotutelles, stages ou séjour de recherche).
- 4.6 **Intégrer les profils d'études**, particulièrement le nouveau profil distinction favorisant le passage des meilleurs étudiants du premier au deuxième cycle.
- 4.7 **Bonifier l'offre de stages, d'activité de terrain et de travaux pratiques** et bien les répartir (ex. : d'excellentes activités sur le terrain en début de programme favorisent la persévérance et la satisfaction des étudiants).
- 4.8 **Offrir des sites web et des moyens de communication adaptés** aux réalités des étudiants, mettre en valeur les programmes et attraits, les bons coups des étudiants et du personnel, les services, etc.

Indicateurs de suivi :

- Taux de satisfaction et sentiment d'appartenance des étudiants, mesuré par des évaluations périodiques, évaluations des cours, incluant les cours à distance, et sondages en ligne.
- Mesures des actions entreprises en suivi des évaluations de cours et des plans d'action du doyen dans le cas des évaluations périodiques de programmes.
- Création d'un prix facultaire d'excellence en enseignement.
- Prix et bourses créés en reconnaissance de l'implication et du rayonnement étudiants.
- Proportion de cours offerts sur le portail des cours.
- Nombre de cours offerts à distance.
- Nombre d'étudiants dans les programmes offerts à distance.
- Nombre d'étudiants étrangers dans nos programmes réguliers et à distance.
- Nombre de profils d'études offerts dans les programmes.
- Nombre d'ententes de profil international et de doubles diplômes.
- Nombre d'étudiants en mobilité internationale qui entrent et qui sortent.
- Nombre de visites sur les nouveaux sites web.

RÉSULTATS ATTENDUS

Nous comptons, au cours des prochaines années, consolider et clarifier notre offre de programmes autour des disciplines traditionnelles de notre faculté et poursuivre notre contribution aux formations interdisciplinaires en environnement et en développement durable du territoire à l'Université Laval. Un objectif majeur pour les trois prochaines années étant l'amélioration de la qualité de la formation et de l'expérience étudiante, nous comptons mettre en place les instruments de mesure et de suivi de notre performance en ce qui a trait à la persévérance, à la durée des études, au taux de diplomation ainsi que de la satisfaction de nos étudiants dans leurs projets d'études. La réalisation des actions mentionnées précédemment devrait par ailleurs permettre d'augmenter les inscriptions étudiantes à la FFGG d'environ 75 d'ici la fin de l'année 2016-2017 ce qui résulterait en une augmentation des effectifs étudiants équivalent au temps plein à la FFGG d'une cinquantaine (figures 1 et 2).

Figure 1 : Évolution des inscriptions à la FFGG par cycle (2009-2010 à 2016-2017)

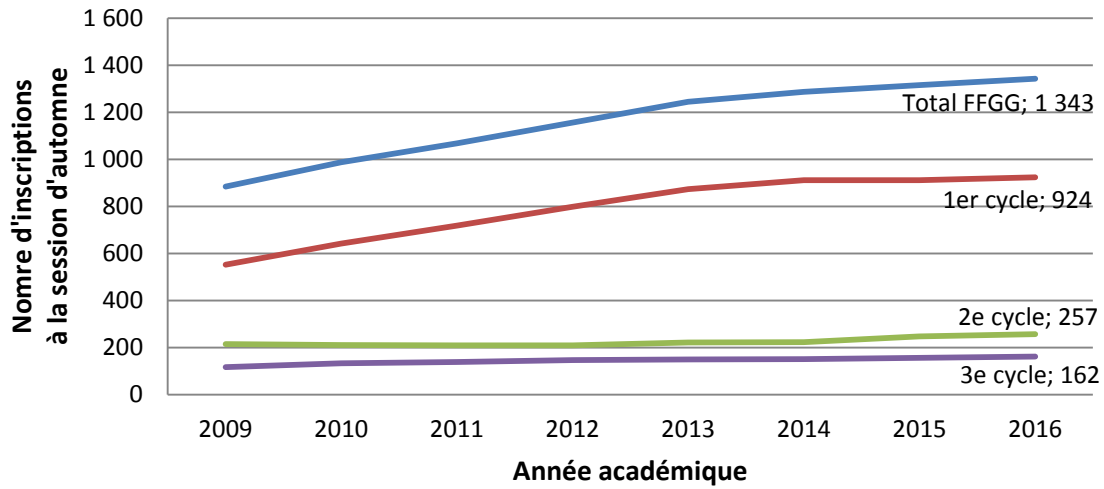
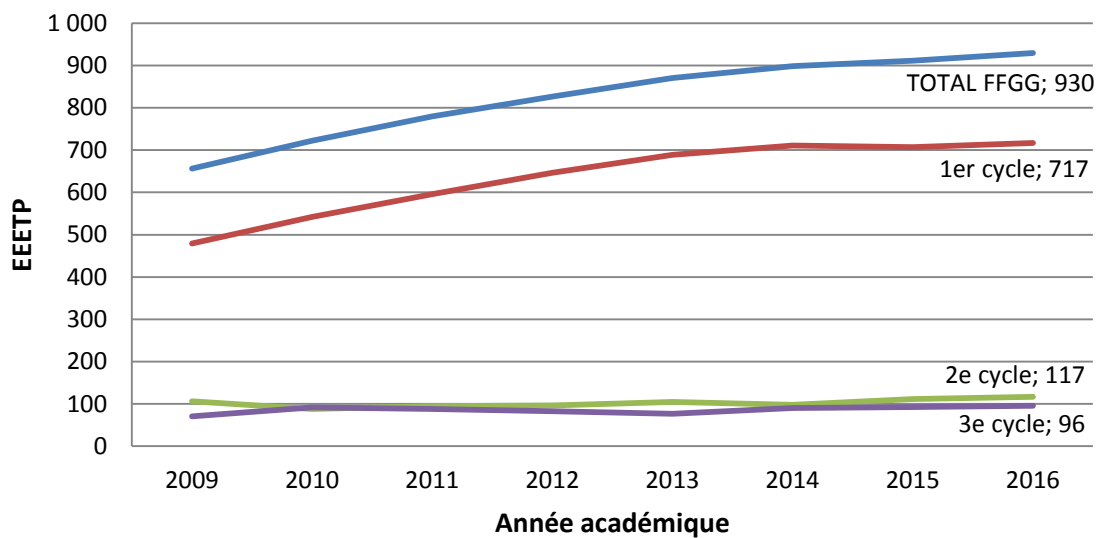


Figure 2 : Évolution des effectifs étudiants équivalents au temps complet à la FFGG par cycle (2009-2010 à 2016-2017)



SECTION 2 DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Objectif 5 : Développement efficace et financement de la recherche.

Actions :

- 5.1 **Établir une cible de financement de la recherche** à hauteur de 10 M \$ sur l'horizon de 2016-2017.
- 5.2 **Mettre sur pied à la Forêt Montmorency un chantier dans le développement des environnements naturels intelligents.** Créer de cette façon une plateforme dynamique de recherche multidisciplinaire par le développement de géosolutions appliquées à diverses problématiques, notamment l'aménagement du territoire, la caractérisation des ressources naturelles, le développement du tourisme, la biologie de la conservation, etc.
- 5.3 **Poursuivre le développement de nos infrastructures,** laboratoires et équipements de recherche.
- 5.4 **Accroître la visibilité et les activités de promotion des capacités, des expertises et des réalisations** en développant des vitrines web pour mettre en valeur les publications et autres contributions à la recherche ainsi que les reconnaissances acquises s'appuyant notamment sur les sites Internet facultaires et départementaux.
- 5.5 **Créer un forum de concertation de la recherche** en mettant sur pied une table facultaire de la recherche.
- 5.6 **Mettre en place un mécanisme de compilations de statistiques reliées aux publications** scientifiques et autres contributions à la recherche.

Indicateurs de suivi :

- Financement obtenu, par secteur, par centre de recherche, par professeur, par étudiant.
- Nombre de publications scientifiques, par discipline et domaine interdisciplinaire.
- Impact des publications, par discipline et domaine interdisciplinaire.
- Taux de succès des demandes de subvention par programme de financement.
- Nombre d'actions de maintenance ou d'ajout à nos infrastructures de recherche (laboratoires, équipements, etc.).

Objectif 6 : Appui au succès des professeurs, groupes, initiatives et centres de recherche.

Actions :

- 6.1 **Développer un fonds d'appui financier des nouveaux professeurs** pour favoriser le démarrage harmonieux de leur programme de recherche.
- 6.2 **Soutenir et poursuivre le développement de projets et de chaires en partenariat** pour favoriser la concertation en recherche et formation avec les secteurs publics et privés, et favoriser les Chaires de recherche du Canada comme moyen privilégié de développement de la recherche de pointe.
- 6.3 **Soutenir les équipes, les regroupements et les réseaux de recherche, appuyer le rayonnement** des membres lavallois de ces entités, et mettre en valeur leur effet structurant sur la recherche et la formation.
- 6.4 **Favoriser la reconnaissance des réalisations des professeurs et autres membres du personnel** en recherche via un comité des prix et distinctions dont le mandat sera d'évaluer, de recommander et d'aider à la préparation des dossiers pour des prix et reconnaissances externes.

Indicateurs de suivi :

- Progression des chercheurs (financement, publications, étudiants formés, intégration des étudiants aux milieux de pratique et de recherche).
- Augmentation du financement de projets en partenariat.
- Augmentation du nombre d'initiatives majeures.
- Maintien et rayonnement des regroupements et des réseaux.
- Leadership des chercheurs dans des initiatives majeures.
- Obtention de prix et distinctions facultaires, universitaires, nationaux et internationaux.

Objectif 7 : Formation de personnel hautement qualifié en recherche.

Actions :

- 7.1 **Favoriser l'intégration aux projets de recherche des étudiants de cycles supérieurs**, notamment par la mise en place au 1^{er} cycle du profil *distinction* et du profil *recherche* ainsi que par de l'information sur les bourses de cycles supérieurs en 3^e ou 4^e année de premier cycle.
- 7.2 **Miser sur l'augmentation des budgets de recherche pour augmenter le nombre d'étudiants** inscrits et diplômants au doctorat.
- 7.3 **Miser sur des programmes de financement**, tel que FONCER, pour accroître l'excellence et la notoriété de la formation aux cycles supérieurs, le développement d'expertises complémentaires à la recherche, tels des stages en milieu de pratique, des écoles d'été, le colloque facultaire, la formation par compétences.

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'étudiants recrutés et formés aux cycles supérieurs.
- Stages de formation en milieux de pratique.
- Nombre d'écoles d'été.
- Nombre de participants (étudiants et enseignants) au colloque facultaire.
- Durée des études aux cycles supérieurs.

Objectif 8 : Développement de la recherche à l'international.

Actions :

- 8.1 **Prioriser le soutien des initiatives internationales existantes et ayant un apport structurant** dans le but de les pérenniser, par exemple, le programme de formation et de recherche dans la sous-région Africaine du bassin du Congo et le réseau Aquitaine-Québec Forêt-Bois.
- 8.2 **Favoriser la venue d'étudiants étrangers de qualité par les programmes de bourses** de pays comme la Chine et le Brésil, la création d'ententes et la reconnaissance du rôle de leader dans le recrutement international.

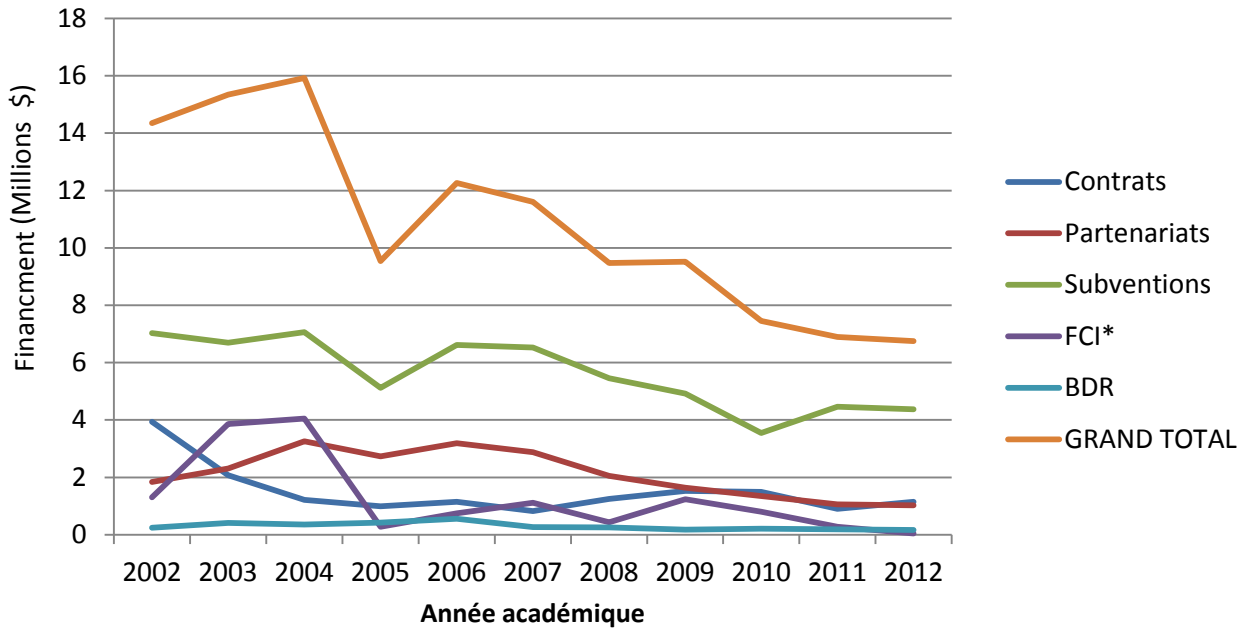
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'étudiants chercheurs engagés dans des partenariats internationaux.
- Stages de formation en mobilité internationale.

RÉSULTATS ATTENDUS

La figure 3 montre l'évolution du financement de la recherche de 2002 à 2013. On note une tendance générale à la baisse des budgets de recherche. Les années 2003 et 2004 peuvent être considérées comme extraordinaires à cause des financements exceptionnels obtenus dans le cadre du programme de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Cependant, si on fait exception du financement FCI, on doit constater que le financement de la recherche est passé globalement de 12 à 7 M \$ dans la période de 2007 à 2012. Nous croyons réaliste que sur l'horizon de planification de l'année 2016-2017, nous revenons à un financement global de l'ordre de 10 M \$ pour la faculté. Ceci nous apparaît possible, notamment en regard des projets d'initiatives majeures sur le point d'être obtenus et de ceux qui sont avancés dans leur élaboration. On peut mentionner à cet égard l'obtention récente du financement de FORAC et de la Chaire sur la construction écoresponsable en bois de même que l'état avancé du projet de Chaire de recherche sur l'attractivité et l'innovation en tourisme (Québec et Charlevoix). Ces initiatives majeures alliées à la consolidation du Centre de recherche sur le bois (CRB) au sein du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR), à l'obtention de subventions de plus en plus importantes et structurantes au Centre de recherche en géomatique (CRG), aux développements attendus de tous les autres centres auxquels sont rattachés les professeurs-chercheurs de la faculté, à une reprise économique progressive du côté du secteur forestier et, de façon générale, à l'arrivée et au développement à la faculté d'une masse critique de nouveaux professeurs. Tous ces facteurs nous font penser qu'une cible de 10 M \$ de financement de recherche par année est atteignable sur l'horizon de 2017. Bien sûr, le financement n'est qu'un moyen, mais en visant cette cible nous devrions être en mesure de former un plus grand nombre d'étudiants aux cycles supérieurs. Nous visons notamment au doctorat une augmentation de 23 % des effectifs étudiants, à 162 étudiants inscrits, sur l'horizon de 2016-2017. Nous comptons également attirer de meilleurs candidats, être plus prolifiques en publication et, de façon générale, améliorer notre notoriété en recherche et en formation de chercheurs.

Figure 3 : Évolution du financement de la recherche à la FFGG (2002-2013)



SECTION 3 DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT MONTMORENCY

Objectif 9 : Agrandissement et développement de la Forêt Montmorency.

Actions :

- 9.1 **Compléter les démarches d'agrandissement** de la Forêt Montmorency.
- 9.2 **Élargir l'offre d'enseignement et de recherche de la faculté par l'accès à un territoire plus vaste** et par l'intégration d'un professeur de tourisme au comité scientifique de la Forêt Montmorency.
- 9.3 **Intégrer le territoire agrandi dans le plan d'aménagement forestier**, sur le prochain horizon de planification forestière.
- 9.4 **Contribuer à la démarche de développement durable de l'Université Laval**, notamment à son objectif de carboneutralité.
- 9.5 **Compléter et mettre en place** un premier plan de développement récréotouristique.
- 9.6 **Mettre en place une offre d'accueil à prix modique pour les étudiants** dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche à la Forêt Montmorency.
- 9.7 **Promouvoir l'offre d'accueil à prix préférentiel pour les employés des différents services et directions de l'Université Laval.**
- 9.8 **Élaborer et mettre en place un plan d'investissement pour les infrastructures** de la Forêt Montmorency.
- 9.9 **Assurer l'équilibre budgétaire** des activités intégrées de la Forêt Montmorency.

Indicateurs de suivi :

- Superficie de la forêt d'enseignement et de recherche.
- Nombre de cours et de projets de recherche utilisant la Forêt Montmorency.
- Exploitation intégrée des ressources forestières.
- Bilan carbone de l'aménagement de la Forêt Montmorency.
- Fréquentation étudiante à la Forêt Montmorency dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche.
- Fréquentation par les membres de la communauté de l'Université Laval, autres qu'étudiants.
- Fréquentation et hébergement au secteur récréotouristique.
- Prix modique de l'hébergement dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche.
- Niveau de financement des infrastructures.
- Niveau d'autofinancement des activités intégrées de la Forêt Montmorency.

SECTION 4 ADMINISTRATION FACULTAIRE

Objectif 10 : Assurer une saine gestion financière.

Actions :

- 10.1 **Élaborer une planification financière sur quatre ans** en anticipant l'évolution des revenus et des dépenses selon l'évolution des effectifs étudiants, des embauches et des départs à la retraite.
- 10.2 **Suivre étroitement l'évolution de la situation financière de la faculté** en collaboration avec les départements.
- 10.3 **Faire l'évaluation préalable des retombées anticipées pour les nouveaux projets** de développement et en faire le suivi (nouveaux programmes, nouvelles initiatives de recherche, etc.).
- 10.4 **Favoriser la collaboration interdépartementale** pour la mise en commun des ressources.
- 10.5 **Réduire à la source l'utilisation de biens consommables** et favoriser la réutilisation.
- 10.6 **Prioriser l'utilisation des ressources et des services internes** à l'Université.

Indicateurs de suivi :

- Solde budgétaire trimestriel.
- Résultat de fin d'année.
- Écart entre les prévisions de retombées et la performance réelle des initiatives.
- Inventaire des ressources partagées et des ressources disponibles.

Objectif 11 : Optimiser l'utilisation des espaces et offrir un milieu de travail fonctionnel et agréable.

Actions :

- 11.1 **Poursuivre l'objectif du rapprochement des locaux du Département des sciences géomatiques** à proximité des autres unités de la faculté.
- 11.2 **Réaménager le service alimentaire** du Pavillon Abitibi-Price.
- 11.3 **Améliorer le système de réservation des salles et la gestion des accès.**
- 11.4 **Procéder à la mise à jour des supports audiovisuels des salles** de classe et des salles de réunion.
- 11.5 **Améliorer la qualité des aires de repos extérieures et intérieures** et s'assurer de la disponibilité des supports à vélo protégés des intempéries et sécuritaires.
- 11.6 **Participer, en collaboration avec le Service des immeubles, à la réflexion sur l'aménagement des espaces** pour les étudiants gradués.
- 11.7 **Maximiser l'utilisation des lieux d'entreposage** par une évaluation périodique des inventaires et la disposition des biens en surplus sur le site de « L'Entrepôt ».

Indicateurs de suivi :

- Fréquentation du service alimentaire du Pavillon Abitibi-Price.
- Achalandage des locaux et des espaces extérieurs.
- Niveau de satisfaction des professeurs et des étudiants des supports audiovisuels.
- Niveau de satisfaction des étudiants et des employés en lien avec leur milieu de vie.

Objectif 12 : Améliorer les processus administratifs.

Actions :

- 12.1 **Instaurer une pratique de rétroaction annuelle aux employés** au sujet de leur performance au travail.
- 12.2 **Procéder à la rédaction des procédures de travail** pour l'ensemble des postes administratifs afin d'assurer une continuité lors de départs ou d'absences et réviser les descriptions de fonctions par poste.
- 12.3 **Faire le passage des dossiers de papier aux dossiers électroniques**, lorsque pertinent.
- 12.4 **Procéder à l'évaluation du niveau de sécurité de l'information** afin de déceler d'éventuelles failles et d'apporter les correctifs pertinents.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de dossiers d'évaluation du personnel.
- Nombre de postes documentés par des procédures de travail.

- Volume de dossiers de papier par secteur.
- Résultat de l'audit de sécurité de l'information.

Objectif 13 : Offrir des services informatiques fiables et performants.

Actions :

- 13.1 **Mettre à jour** le matériel informatique.
- 13.2 **Faire migrer les serveurs** vers des machines virtuelles de la DTI.
- 13.3 **Stocker les données corporatives** sur le système institutionnel.
- 13.4 **Développer un intranet pour la gestion de l'information** en lien avec le service informatique.
- 13.5 **Mettre en place un nouveau système de déploiement des applications** afin de minimiser l'interaction entre celles-ci.
- 13.6 **Développer un nouveau système de gestion** des demandes de support.
- 13.7 **Offrir un service de premier niveau** pour l'encadrement des services pédagogiques.
- 13.8 **Offrir un service spécialisé** pour les groupes de recherche.
- 13.9 **Considérer l'acquisition de logiciels libres** en complément des solutions spécialisées payantes (ArcGIS/Quantum GIS, SAS/R, MATLAB/GNU Octave, PCI Geomatica/Orfeo Toolbox Monteverdi).

Indicateurs de suivi :

- Inventaire des postes informatiques selon leurs caractéristiques (capacité et date d'achat).
- Nombre de serveurs ayant migré.
- Pourcentage des données stockées sur le système institutionnel.
- Rapport de fréquentation de l'intranet.
- Temps de réponse aux demandes d'aide et nombre de demandes traitées.

Objectif 14 : Offrir un milieu de travail et d'étude sécuritaire.

Actions :

- 14.1 **S'assurer que les locaux et les équipements sont conformes** aux normes SST en vigueur.
- 14.2 **Procéder aux inspections périodiques des laboratoires** d'enseignements et de recherche.
- 14.3 **Diffuser l'information concernant les lois, les règlements et les formations** applicables par secteur à la communauté de la FFGG.
- 14.4 **S'assurer de la bonne coordination de l'équipe de secouristes** facultaires.
- 14.5 **S'assurer que les trousseaux de premiers soins sont complètes.**
- 14.6 **Veiller au maintien des inspections préventives des laboratoires** d'enseignement et de recherche.

Indicateurs de suivi :

- Statistiques sur les accidents de travail.
- Rapports d'inspection des laboratoires.
- Rapports d'entretien des douches d'urgence.
- Fréquentations des formations et des rencontres d'information.
- Inventaire des feuilles de signature d'acceptation des règlements des laboratoires.

RÉSULTATS CHIFFRÉS ATTENDUS

Le tableau 1 en annexe présente les résultats chiffrés attendus.

REMERCIEMENTS

Cette proposition de plan stratégique de la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique a été préparée à partir des plans préparés par Annick Jaton pour l'appui aux études, John MacKay pour le développement de la recherche, Hugues Sansregret pour le développement de la Forêt Montmorency et de Marie-Noël Gagnon pour l'administration. Ces personnes ont été assistées dans leurs travaux par leurs équipes respectives. Tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice de planification et de réflexion méritent nos remerciements les plus sincères.

ANNEXE

Tableau 1 : Évolution des budgets, des dépenses et des soldes de la FFGG (en milliers de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Budgets, revenus et dépenses	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision	
	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(milliers)	
Budgets et revenus										
100	Personnel enseignant associé et auxiliaire	584 \$	737 \$	574 \$	664 \$	797 \$	948 \$	646 \$	677 \$	682 \$
105	Budget d'appoint	(366) \$	(446) \$	(314) \$	(216) \$	138 \$	350 \$	292 \$	57 \$	90 \$
110	Personnel enseignant régulier	5 945 \$	6 609 \$	6 325 \$	6 915 \$	7 208 \$	7 400 \$	8 007 \$	8 669 \$	8 972 \$
120	Personnel administratif régulier	3 603 \$	3 567 \$	3 241 \$	3 633 \$	3 590 \$	3 685 \$	3 711 \$	3 785 \$	3 860 \$
200	Ressources matérielles	560 \$	537 \$	522 \$	591 \$	652 \$	565 \$	535 \$	550 \$	550 \$
300	Personnel contractuel	3 \$	1 \$	1 \$	7 \$	7 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Dépenses										
100	Personnel enseignant	842 \$	782 \$	808 \$	860 \$	1 022 \$	1 092 \$	1 032 \$	1 000 \$	1 020 \$
110	Personnel enseignant régulier	5 927 \$	6 648 \$	6 263 \$	6 932 \$	7 187 \$	7 385 \$	7 893 \$	8 374 \$	8 652 \$
120	Personnel administratif régulier	3 275 \$	3 171 \$	2 880 \$	3 255 \$	3 228 \$	3 458 \$	3 531 \$	3 685 \$	3 810 \$
200	Ressources matérielles	482 \$	490 \$	478 \$	476 \$	531 \$	526 \$	522 \$	532 \$	543 \$
300	Personnel surnuméraire	235 \$	111 \$	13 \$	56 \$	107 \$	76 \$	146 \$		
Résultat net										
		(433) \$	(196) \$	(93) \$	14 \$	319 \$	412 \$	68 \$	146 \$	129 \$

Note : Données en date de mars 2014.

